

ATB

AIDE TECHNIQUE BENEVOLE

Promotion du Commerce Equitable et solidaire : 21, Avenue de Verdun – 74100 ANNEMASSE

Siège Social : 5, Rue du Buet – 74100 ANNEMASSE – Tél. fax : 04 50 38 89 48 - E-mail : pierre.kakpo@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.atb-france.org>

**BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON
DE L'ASSOCIATION ATB – FRANCE** tirage 1000 ex.

N° 33
Avril 2005

EDITO

Petit commerce et ... grande distribution

Le commerce alternatif a choisi le mois de mai pour fêter la « **Quinzaine Européenne du Commerce Equitable** » ; et puisque **producteurs** et **souscripteurs** riment si bien ensemble, nous fêtons dorénavant le trio au printemps ! Nos dégustations chaudes, concoctées par nos bénévoles ainsi que la traditionnelle galette des rois à l'ananas façon « Champion » feront désormais place à un buffet campagnard froid, avec les produits des terroirs du monde !

C'est en outre dans une jolie « **pochette-cadeau** » que terroir savoyard et saveurs du sud feront de nouveau alliance. Cette pochette vous sera offerte lors de la Soirée des souscripteurs qui aura lieu cette année le jeudi 28 avril 2005, juste avant la quinzaine ! ATB a en effet le désir **d'amplifier la solidarité vis-à-vis des producteurs savoyards qui valorisent leur terroir d'une façon toute particulière.**

En effet, en attendant qu'un commerce équitable soit instauré au nord, ATB associe, à travers un dépliant couleur explicatif, et à l'aide d'une carte de fidélité appelée la « carte équi'table » les produits : équitables, bio équitables, ceux du terroir **AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée), et **IGP** (Indication Géographique Protégée). En attendant de pouvoir utiliser cette carte dans les petits commerces de proximité, (est exclue de ce projet la grande distribution) ATB vous laisse découvrir, à travers ce bulletin, toute information relative à ce nouveau concept, qui donne du sens à la consommation...

Pour autant, les hypermarchés et supermarchés ne seront pas oubliés puisque Thomas Le Prince, producteur de pommes, poires et fruits rouges à Vallières, a décidé d'offrir, à Monsieur Félix Dossou, producteur d'ananas Béninois, un séjour de trois mois en France. Celui-ci entame donc une formation à la française destinée à promouvoir les ananas du Bénin dans la grande distribution : c'est ainsi que, **labellisés Max Havelaar**, ananas frais et séchés du Bénin, confitures « Fruits de la Solidarité » et jus d'ananas seront vendus cette année en collaboration avec un Béninois. Et comme le marché n'est pas facile, c'est une excellente façon de responsabiliser les producteurs et transformateurs du Bénin, qualitativement parlant !

Martine Kakpo

Les produits du terroir savoyard AOC et IGP



Photo source : « Marque Collective Savoie »

Exemples de produits savoyards « AOC » :

Les vins blancs : Pétillant de Savoie, Ayze, Abymes, Apremont, Arbin, Bergeron, Chautagne, Chignin, Crépy, Jongieux, Marignan, Marin, Montmélian, Saint-Jeoire Prieuré, Cruet, Ripaille, Roussette de Savoie, Saint-Jean-de-la-Porte, Seyssel.

Les vins rouges : Gamay, Mondeuse,

Les fromages : Reblochon, Beaufort, Abondance, Chevrotin des Aravis, tomme des Bauges

L'AOC, c'est le lien étroit entre le produit, le terroir et le talent de l'homme. Pour être reconnu en AOC, le produit doit :

- provenir d'une zone géographique bien délimitée,
- Avoir des conditions de productions précises,
- Posséder une notoriété bien établie

L'origine d'un produit est inaccessible aux concurrents, si ce n'est par la fraude. Transmis depuis des générations, ces savoirs donnent à une AOC une profondeur historique et patrimoniale que les autres produits ne peuvent revendiquer.

Exemples de produits savoyards « IGP » :

Les fromages : Emmental et Tomme de Savoie

Les fruits : Pommes et poires de Savoie

Les salaisons : jambon sec, saucisson sec

Le terme « **IGP** » désigne la dénomination d'un produit dont le lien avec le terroir demeure à un des stades au moins de la production, de la transformation ou de l'élaboration, ce qui confère au produit une grande réputation.

**Un projet soutenu par le Conseil Régional Rhône-Alpes
le Conseil Général de Haute - Savoie, et par ...
... Claude Birraux, Député de la Haute-Savoie !**

Quant aux produits du commerce équitable, ce sont ceux que vous connaissez déjà ... en plus de ceux vendus dans les boutiques spécialisées participant à l'opération (points de vente du commerce équitable ou bio équitable, boulangeries-pâtisseries, traiteurs, épiceries, crèmeries, fromageries, points-poste etc...)



Et voici la fameuse « carte équitable » qui vous sera offerte en même temps que la liste des points de vente des petits commerces participant à l'opération dans la Région Rhône-Alpes.



Lorsque vous achetez un produit du commerce équitable, bio équitable ou un produit du terroir (AOC ou IGP), le commerçant tamponne une des cases figurant au verso de cette carte. Les cases, une fois remplies, vous donne droit à un bon d'achat solidaire sur tout produit ci-dessus énuméré. Cette carte est utilisable dans n'importe quels magasins de la Région Rhône-Alpes participant à l'opération (une liste vous sera procurée lors de la Fête des Souscripteurs, en même temps que la « carte équitable »).

Attention : la remise qui vous est accordée n'est prise ni sur la marge des producteurs, ni sur la marge des commerçants. Elle est offerte par les partenaires d' ATB : le Conseil Régional (*), le Conseil Général et Monsieur Claude Birraux.

(*) Les nouveaux élus du conseil Régional désirent faire de la Région Rhône-Alpes, la première région de France en matière de commerce équitable et de coopération décentralisée.

Sensibilisation des responsables de boutiques de commerce équitable, bio équitable et produits AOC ou IGP

Comment ?

ATB, pour sensibiliser les commerces de proximité à la « carte équitable », a fait appel à une stagiaire en Maîtrise Sciences de Gestion (Option Commerce et Vente) de l'Institut Universitaire Professionnel d'Annecy. Cette dernière est chargée, depuis le 31 janvier 2005, d'un projet - pilote mené en Haute-Savoie visant à promouvoir les produits du commerce équitable, bio équitables et les produits du terroir (AOC et IGP). Chaque commerçant visité remplit un questionnaire, lequel aide la stagiaire à élaborer une étude de

faisabilité. Les commerçants participant à l'opération se verront remettre, pour offrir à leurs clients, et pour autant que ceux-ci achètent un ou plusieurs bons d'achats solidaires à 1,50 € : une pochette-cadeau, une carte de fidélité, un dépliant explicatif, ainsi qu'une liste des commerçants participant à l'opération. De plus, ils bénéficieront d'un encart publicitaire inséré par ATB dans la presse locale lors de la quinzaine du commerce équitable qui aura lieu du



30 avril au 15 mai 2005.

Pourquoi ?

Ce projet - pilote est destiné à augmenter autant que possible le volume des ventes des produits du commerce équitable ou bio équitable (*) et produits du terroir (AOC et IGP) afin de :

- créer d'avantage d'emplois au sud et, tout au moins maintenir les emplois dans les communes rurales de Rhône-Alpes.
 - Sensibiliser les consommateurs à la solidarité et aux produits de qualité.
- C'est toute cette richesse

patrimoniale que nous voudrions mettre en évidence et promouvoir, à l'heure même où la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de Haute-Savoie mènent des actions de solidarité avec le sud et à l'heure où, vous-mêmes, souscripteurs ou donateurs, avez pris des participations dans nos projets au Bénin...

* Il est indispensable qu'un container, à fortiori lorsqu'il est réfrigéré comme c'est le cas au Bénin pour les produits du CSFT, puisse être totalement rempli de marchandises. C'est une des conditions pour pérenniser n'importe quelle entreprise qui exporte !

INVITATION

FÊTE DU COMMERCE EQUITABLE
FÊTE DES PRODUITS DU TERROIR AOC/IGP
FÊTE DES SOUSCRIPTEURS

Jeudi 28 avril 2005 à 20 heures

Galerie Centre Commercial CHAMPION - 21, Avenue de Verdun - 74100 ANNEMASSE

Gratuite (*) !

la pochette - cadeau comprenant :

1 dépliant couleur explicatif

1 carte de fidélité

1 bon d'achat solidaire

1 liste des points de vente Rhônalpins (actualisé avril 2005)
du commerce équitable, bio équitable et des produits AOC/IGP

(*) la pochette-cadeau sera uniquement distribuée aux personnes présentes à la soirée

Gratuit !

Le buffet campagnard issu du terroir
à déguster dans une ambiance musicale grâce à notre ami Hubert

Avec le soutien financier du Conseil Régional Rhône - Alpes,

Afin de commander les repas froids et de préparer les pochettes-cadeaux, nous vous demandons impérativement de bien vouloir remplir ce coupon de réservation et de le faire parvenir à Pierre Kakpo, cordonnier, au 21 Avenue de Verdun ou téléphoner au 04 50 38 89 48 avant le 20 avril 2005 - E-mail : pierre.kakpo@wanadoo.fr . D'avance merci.

NOM :

Prénom :

Sera présente à la Fête des souscripteurs ATB, le jeudi 28 avril dès 20 h et sera accompagné(e) de : personne(s)